



Revue Intelligence Stratégique
Journal des publications scientifiques
Volume 2, numéro 5
Juillet-Septembre 2019
p-ISSN : 3006-547X ; e-ISSN : 3006-5488
<https://doi.org/10.62912/>

ARTISANAT MINIER ET PAUVRETE EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

Emile Christophe MOTA NDONGO K.

Professeur à l'Université de Lubumbashi à la Faculté des Sciences Economiques/Lubumbashi-RDC

RESUME

La loi minière congolaise reconnaît l'existence des mineurs artisanaux. A ce titre, la législation prévoit la création de périmètres dits « artisanaux » dans lesquels des personnes majeures de nationalité congolaise et munies d'une carte d'exploitant sont habilitées à travailler. Plusieurs dispositions légales portent également sur les bonnes pratiques et les normes de sécurité qui devraient être garanties à cette catégorie de mineurs. Cette analyse porte de l'éclairage sur les activités des mineurs artisanaux de la République Démocratique du Congo. Elle décrit le mode de vie de cette catégorie d'exploitation minière. En effet, il ressort que ces mineurs vivent dans de véritables enclaves. Ces zones de vie et d'exploitation entretiennent des liens de dépendance avec d'une part, les acheteurs des minerais et de l'autre partie avec les autorités politico-administratives locales. Ceux que l'on appelle les « sponsors » ou « souteneurs » sont des négociants qui disposent d'assez d'argent pour revendiquer le titre de « propriétaires » des mines artisanales en fournissant aux creuseurs l'accès aux sites, le matériel dont la valeur sera retenue sur les minerais ou les pierres achetées et une avance financière sur la production.

Mots-clés : mine artisanale, pauvreté, développement, République Démocratique du Congo

ABSTRACT

The Congolese mining law recognizes the existence of artisanal miners. As such, the legislation provides for the creation of so-called "artisanal" perimeters in which persons of adult nationality of Congolese nationality and holding a business card are entitled to work. Several legal

provisions also cover the good practices and safety standards that should be guaranteed to this category of minors. This paper focuses on the activities of artisanal miners in the Democratic Republic of Congo. It describes the lifestyle of this category of mining. Indeed, it appears that these miners live in real enclaves. These zones of life and exploitation maintain dependencies on the one hand, the buyers of the minerals and the other party with the local politico-administrative authorities. The so-called "sponsors" or "pimps" are merchants who have enough money to claim the title of "owners" of artisanal mines by providing diggers with access to the sites, equipment whose value will be retained on ores or stones purchased and a financial advance on production.

Keywords : *artisanal mine, poverty, development, Democratic Republic of Congo*

INTRODUCTION

La République Démocratique du Congo est classée parmi les premiers producteurs des produits minéraux et miniers de tous ordres, en commençant par le cuivre, le cobalt, l'or, le diamant, cassitérite etc. De nombreuses entreprises les exploitent d'une manière professionnelle et industrielle à côté d'une cohorte de petits artisans miniers qui ne sont munis à peine que d'une barre à mine, d'une pioche, d'un marteau, pelles et des sacs vides, en polypropylène variant entre cinquante et septante kilogrammes.

Le marché de ces entreprises structurées se trouve être les marchés mondiaux en Occident, Amérique et Asie et/ou les prix de vente sont fixés par les bourses de Londres, Paris et/ou New York. Par contre pour les petits creuseurs artisanaux leurs marchés et ou acheteurs se trouvent être des négociants, des intermédiaires entre le creuseur et les petites industries qui transforment, soit par le système de fours ou par des usines métallurgiques. Les prix sont fixés par l'acheteur sur base d'une grille connue et maîtrisée que par eux-mêmes, ne représentant souvent que la moitié ou le tiers du prix du métal contenu.

Cette situation met le creuseur dans un état de précarité et de pauvreté permanente, ne leur permettant que de survivre, de se nourrir

médiocrement et de se loger très modestement dans des abris de fortune constitués de bâches, des cases en torchis avec toiture en paille et exposés à toutes les maladies virales et hydriques récurrentes.

I. PAUVRETE

La littérature est unanime pour démontrer que la pauvreté est une situation dans laquelle se trouve une personne n'ayant pas les ressources suffisantes pour conserver un mode de vie normal ou à y accéder. D'où, il y a lieu de faire une distinction entre la pauvreté relative qui est constatée que si les ressources sont inférieures à un certain pourcentage du revenu moyen reconnu dans le secteur ; à savoir le SMIC et la pauvreté absolue qui est déterminée par un revenu qui est perçu et qui est inférieur à un minimum légalement déterminé par les Lois et règlements du Pays.

De ce fait, il faut aussi tenir compte de deux sortes de pauvreté : celle qui se retrouve dans les Pays dits industrialisés et développés et celle qui sévit dans les pays sous-développés ou sous-équipés et moins avancés se trouvant plus en Afrique subsaharienne. Nous nous focaliserons plus sur les pays du sud et plus principalement sur la République Démocratique du Congo, notre champ d'investigation. Cette classification, pour utile qu'il soit, est extrêmement délicate à employer car la pauvreté absolue reste, dans la façon dont elle est supportée, fonction du développement de la société, alors que la pauvreté relative dépend de l'attention, variable, portée aux besoins non alimentaires.

D'après le rapport de la Banque Mondiale de 1990, *un habitant sur trois, soit 1 milliard de personnes vivaient dans un état de pauvreté absolue, c'est-à-dire qu'il disposait d'un revenu de moins de 370 Dollars par an, un sur cinq disposant même de moins de 200 Dollars. Cette proportion varie en fonction des aires géographiques, les pauvres au sens de la Banque mondiale représentant 10 % des habitants de l'Asie de l'est, 52 % de l'Asie du Sud, 25 % de l'Amérique Latine et 48 % l'Afrique subsaharienne. Cette population de déshérités connaît en outre des taux de mortalité plus élevés qu'ailleurs et des espérances de vie moindres du fait de la malnutrition ou de la sous-*

nutrition, des famines, et des insuffisances sanitaires qui y sévissent tandis que l'analphabétisme y est largement répandu.

Virtuellement riche, la RD Congo par ses richesses a enregistré une croissance économique soutenue au cours des quinze dernières années avec un transfert de capitaux de plus de quinze milliards de dollars US sous forme d'investissements directs et indirects étrangers. La RD Congo a aussi connu près de dix ans de stabilité macroéconomique. Malgré ces résultats encourageants, plus de 75% de la population vit encore en dessous du seuil de pauvreté soit avec moins d'un dollar par jour.

La pauvreté frappe plus durement les creuseurs, leurs femmes et les enfants vivant dans les sites d'exploitation et soumis aux caprices des détenteurs des titres miniers. Ces causes sont multiples et/ou se mêlent développement économique, handicaps climatiques ou conditions politiques. Le creuseur n'a que sa force physique précaire, dégradant au fil des années et sa volonté à mettre à profit pour extraire du sous-sol son pain quotidien et son minimum vital. Un travail de forcing qui frise l'esclavage se déroule dans ces sites. Aucune considération de la personne humaine n'est observée ; une structure appelée Service d'Assistance et d'Encadrement du Small Scale Mining ou Production Minière à Petite Echelle (SAESCAM) encadre « virtuellement » le creuseur pour des conseils techniques. Le creuseur doit lui rétrocéder 10% de sa production. En cas de mort par éboulement ou autres accidents, le SAESCAM ferme le site et laisse ensevelis les cadavres qui n'ont pas pu être excavés.

La pauvreté dans notre pays présente un visage très différent. « Si la faiblesse de ressources financières est l'une de ses caractéristiques, elle se double souvent d'une faible intégration sociale qui amène à parler des plus pauvres comme des exclus ». Elle touche avant tout les personnes âgées qui n'ont plus la force d'entrer dans les trous, galeries et/ou « Kalolo » pour extraire les minerais et les personnes à faible niveau de qualification tandis qu'une nouvelle pauvreté se développe parmi les jeunes adultes relativement qualifiés.

Dans les pays développés, les États et les organisations internationales se réfèrent habituellement à un seuil de pauvreté dont la détermination résulte d'arbitrages entre des éléments objectifs (normes nutritionnelles) et subjectifs (revendications des plus démunis). Il peut être purement monétaire ou intégrer d'autres critères économiques.

Le seuil de pauvreté correspond souvent à celui de l'intervention de l'État qui reconnaît ainsi l'existence d'un minimum vital constitué d'un minimum alimentaire (Angleterre, États-Unis) ou prend en compte des besoins essentiels qui peuvent différer selon les situations individuelles (âge, état de santé, etc.).¹

L'apparition ou plutôt la résurgence de la pauvreté en RD Congo suscite de nombreuses questions. La croissance économique enregistrée et le développement de la protection sociale avaient donné l'espoir que l'on parviendrait à l'éradiquer. Toutes les théories économiques sont désormais revenues de cette utopie. Le néoclassicisme admet la nécessité d'un traitement social du bien-être, le keynésianisme lui préférant un traitement économique tandis que des approches plus radicales voient dans la pauvreté le corollaire inévitable du système économique capitaliste. Les États ont pour la plupart développé des politiques combinant une approche de long terme agissant sur les conditions du développement économique et social et des mesures d'urgence.

II. INDICE DE DEVELOPPEMENT HUMAIN DE LA RD CONGO

La mesure de la richesse des nations utilise le plus souvent des indicateurs statistiques élaborés à partir de données réelles et physiques quantifiables (produit intérieur brut, produit national brut, solde de la balance commerciale ou de la balance des paiements, etc.). L'indice de développement humain (IDH) s'efforce, quant à lui, de mesurer le bien-être des populations et d'intégrer dans la mesure du niveau de vie par pays des variables telles que le taux de mortalité infantile (*voir* taux de mortalité),

¹ Disponible sur www.amazone.fr

l'espérance de vie à la naissance, l'accès à l'enseignement et le taux d'alphabétisation.²

L'élaboration de cet indice, qui apparaît dans les statistiques annuelles du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) depuis 1990, doit beaucoup aux travaux de l'économiste Amartya Sen, prix Nobel d'économie en 1998. L'IDH est composé de trois indicateurs ; à savoir la longévité mesurée par l'espérance de vie à la naissance, le taux d'alphabétisation des adultes et le niveau de vie mesuré par le PIB par habitant, chacun d'eux étant calculé dans un premier temps en fonction de l'écart existant entre un minimum et un maximum déterminé au niveau mondial, puis intégré dans une moyenne arithmétique de ces trois éléments.

La mesure de l'espérance de vie se calcule par exemple comme suit : le minimum défini de 25 ans ; le maximum défini de 85 ans ; l'écart entre les deux est donc de 60 ans ; une année d'espérance de vie supplémentaire au-delà du minimum vaut donc $1/60^e$, soit 0,0167 (arrondi).

La RD Congo où l'espérance de vie est de 45 ans est alors affectée d'un coefficient qui résulte de l'opération suivante : $0,0167 \times (45 - 25)$, soit 0,334. Le résultat ainsi obtenu avec la mention « élevée », les résultats « moyens » étant ceux situés entre 0,799 et 0,5, tandis que les résultats dits « faibles » sont inférieurs à 0,5. *La RD Congo est 40^{ème} en Afrique et est au 176^{ème} au rang mondial avec un IDH faible (2018).*³

III. INDICE DE PAUVRETE HUMAINE EN RD CONGO

L'IPH s'attache à la répartition de ce progrès et tente de déchiffrer les formes de dénuement qui subsistent. Il est décliné en deux sous-catégories : un premier IPH mesure la pauvreté des pays en développement en prenant en compte le pourcentage de la population dont l'espérance de vie est inférieure à 40 ans, le pourcentage d'adultes analphabètes ainsi que l'accès au système de soins ; un second IPH mesure, pour sa part, la

² Ibidem.

³ Disponible sur www.google.com, Classement 2018 des pays Africain par indice de développement humain (PNUD).

pauvreté dans les pays industrialisés avec toutefois des seuils de différents dénuements, tant il est vrai que la pauvreté tout comme la richesse sont susceptibles d'être hiérarchisées. L'IPH recense alors, pour ce « groupe » de pays, la population dont l'espérance de vie est inférieure à 60 ans, les individus dont l'aptitude à lire et écrire est insuffisante, l'illettrisme remplace l'analphabétisme, ainsi que le niveau de revenus.

L'indice de pauvreté multidimensionnelle en RD Congo est de 0,393%.⁴

Tableau sur le taux de Pauvreté par Province en RD Congo (2005)⁵

	Bdd	Bc	SK	K.occ	K.or	Kat	Kin	NK	PO	Man	Eq
Taux de Pauvreté 2005(%)	89,1	69,8	84,7	55,8	62,3	69,1	41,6	73	76	58,5	93,6
Taux de chômage(%)	1,3	1,4	22,2	1,3	3	2,8	15	15	1,6	3	1,4
Taux de pauvreté en RDC national 71%											

Les pays en voie de développement, ont des structures économiques, politiques et sociales qui ne permettent pas de satisfaire les besoins fondamentaux des populations et qui se caractérisent principalement par une pauvreté massive ainsi qu'une faible insertion dans l'économie nationale.

IV. UNE ECONOMIE CONTROVERSEE

Depuis le début des années 1960, le développement du pays s'est effectué à un rythme extrêmement rapide : les progrès économiques et sociaux réalisés sont à la mesure de ceux que connurent en un siècle les nations aujourd'hui les plus riches. Après une période de décollage économique, d'où le pays a atteint le « Take Off » en 1967 avec 7% de taux de croissance, une rupture est cependant intervenue en 1973, avec le premier choc pétrolier. Le processus de développement s'est en grande partie

⁴ Disponible sur www.google.com, Classement 2018 des pays africain par indice de pauvreté humain (PNUD).

⁵ PNUD : Pauvreté et condition de vie des ménages en RDC 2005.

enrayé avec la crise de la dette, en 1982, qui provoqua un tarissement des financements privés et qui fut aggravée par une détérioration continue des termes de l'échange. Après cette « décennie perdue du développement », la croissance économique a certes repris à partir de 2012, mais le retard accumulé explique que la pauvreté a globalement continué de s'accroître.

Les structures de production reflètent également le décalage entre pays anciennement industrialisés et pays en développement, où le secteur agricole en RD Congo, peu productif, employait encore, en 2015 ; 75 % de la population. En 2015, la contribution de l'agriculture au PIB est de 18%.⁶

L'ensemble des pays en voie de développement connaît un accroissement démographique, rapide et soutenu, même si les prévisions pour le XX^e siècle ont récemment été revues à la baisse. Si un certain nombre de pays, tels les « dragons » asiatiques, la Chine ou le Brésil ont amorcé leur transition démographique, la baisse de la fécondité accompagnant celle de la mortalité, le taux de fécondité demeure très élevé dans les pays à revenu faible et intermédiaire. En Afrique subsaharienne, il atteint ainsi 6,1 enfants par femme.

Cette croissance de la population engendre des coûts supplémentaires en matière de développement humain et accroît la pression sur les ressources naturelles, alors même que les pays en développement ne sont pas encore parvenus à l'autosuffisance alimentaire et que les infrastructures sanitaires et sociales demeurent défaillantes. Plus des deux tiers des enfants sont aujourd'hui frappés de maladies ou d'incapacités dues à la malnutrition ou aggravées par elle, et le taux de mortalité infantile est de 3 à 10 fois supérieurs à celui des pays industrialisés ; près de 40 p. 100 des habitants des pays en développement n'ont toujours pas accès à l'eau potable.⁷

⁶ Disponible sur www.investinrdc.cd, 02 juin 2017.

⁷ *Ibidem*.

L'insuffisance des structures sanitaires est particulièrement frappante dans les villes du Pays, ou qui se développent de manière anarchique, attirant en masse des paysans chassés par la raréfaction d'un travail rémunérateur.

Entre 1990 et 2015, la population urbaine des pays en développement et particulièrement en RD Congo a quadruplé lorsque celle des pays industrialisés doublait.

V. APPROCHES ECONOMIQUES

Les théories et politiques du développement ont longtemps négligé les facteurs socioculturels, le développement étant essentiellement pensé en termes de croissance du revenu. La révolution industrielle servait de référence. Pour des économistes tels Walt Rostow ou Arthur Lewis, le retard du tiers-monde par rapport aux pays riches s'analysait par une insuffisance de l'épargne intérieure, entraînant celle de l'investissement productif.

Les théoriciens du dualisme et de la dépendance, tels Raul Prebisch ou François Perroux, ne remirent pas en cause la nécessité de l'aide internationale. Mais celle-ci constituait un juste retour de ressources vers des pays dont les matières premières étaient achetées à bas prix par les pays industrialisés, qui les transformaient en produits finis revendus à des prix supérieurs. Cette thématique de l'échange inégal fonda la revendication d'un nouvel ordre économique international, qui domina les rapports Nord-Sud durant les années 1970.

Ces économistes mettaient également l'accent sur la spécificité des économies du Sud, caractérisée par un dualisme entre un secteur traditionnel négligé et un secteur moderne tourné vers l'extérieur, renforçant la dépendance à l'égard du Nord. Pour mettre fin à cette inégalité et à cette dépendance, les pays du Nord devaient accepter d'ouvrir largement leurs marchés et contribuer à la stabilisation du prix des matières premières ; les ressources dégagées par des échanges plus équitables devaient être consacrées à un développement autocentré, afin de permettre la substitution progressive de produits nationaux aux importations.

Le courant tiers-mondiste, représenté par Samir Amin ou Gunter Frank, défendait une politique plus radicale de rupture avec le capitalisme, considéré comme un modèle imposé par le Nord dominant, et de déconnexion du marché mondial. Les pays qui adoptèrent le modèle socialiste développèrent en priorité l'industrie lourde.

Dès les années 1960, des critiques avaient été émises à l'encontre des deux types de théorie. Albert Hirshman avait ainsi mis en doute la capacité d'absorption de l'aide par les économies sous-développées. En l'absence de cadre institutionnel adéquat, une grande partie de l'aide fut en effet gaspillée, et la priorité absolue donnée aux infrastructures lourdes donna parfois le jour à des complexes coûteux et parfaitement improductifs.

En Asie, l'accent avait davantage été mis sur l'amélioration de la production agricole, avec pour double objectif de réduire la dépendance vis-à-vis de l'extérieur et de dégager, par l'augmentation du niveau de vie paysan, une épargne mobilisable pour l'industrialisation. Si une politique protectionniste permit, dans la phase de décollage, de protéger les industries nationales naissantes, la réussite des « dragons asiatiques », confrontée à l'échec des expériences autarciques, a démontré que l'insertion dans l'économie mondiale était une condition essentielle du développement.

VI. REDUCTION DE LA PAUVRETE

L'échec des politiques fondées sur une vision mécaniste du développement, le renforcement des inégalités, y compris celles engendrées par la croissance économique dans certains pays en voie de développement, contribuèrent à réorienter la réflexion en la matière. À partir des années 1970, les programmes de développement, sous l'impulsion du PNUD, prirent davantage en considération les spécificités culturelles et sociales des pays concernés ainsi que leurs structures institutionnelles.

L'accent fut mis sur la satisfaction des besoins fondamentaux des populations. Il ne pouvait y avoir de développement sans que fût résolu le problème de l'insécurité alimentaire et sanitaire, sans élévation du niveau d'éducation des hommes et des femmes, acteurs du développement local.

A la notion d'un modèle imposé de l'extérieur se substitua l'idée que le développement doit être un processus endogène, favorisé par la mise en place d'un cadre politique, financier et juridique favorable à l'initiative économique. Les populations doivent être plus étroitement associées aux projets de développement : leur participation doit notamment être encouragée par les organisations non gouvernementales (ONG), de plus en plus impliquées sur le terrain.

La mise en œuvre des politiques d'ajustement structurel, à partir des années 1980, a cependant marqué un retour à la primauté de l'économie. Elle a eu pour conséquence immédiate de renforcer l'influence des institutions financières intergouvernementales au détriment des organismes spécialisés des Nations unies.

Ces politiques ont incontestablement contribué, en Amérique latine et en Asie, à rétablir les grands équilibres financiers, et partant, à restaurer la confiance des investisseurs et prêteurs étrangers. Mais elles ont eu un coût social extrêmement élevé. Leur efficacité est davantage contestée dans les pays les moins avancés, notamment africains. Là, le processus d'industrialisation et de diversification de l'économie est à peine amorcé. Les possibilités de croissance sont hypothéquées par l'existence de multiples goulots d'étranglement (infrastructures inconsistantes ou défaillantes, segmentation des marchés internes et absence d'intégration régionale), handicaps aggravés par la corruption, la bureaucratie et l'instabilité politique.

En fait, ces facteurs de blocage peuvent être désormais mieux intégrés aux stratégies de développement en réduisant ; voire même mettre fin aux activités artisanales des différents creuseurs à travers le Pays. Un modèle de développement doit se focaliser sur les priorités ; à savoir : la transformation des modes de production, l'accélération du transfert de technologie aux petites et moyennes industries et d'un changement des structures sociales.

La création des entreprises mixtes Provinciales d'extraction et de transformation des substances minières et minérales permettront aux creuseurs de devenir des salariés syndiqués et admis au régime de la

sécurité sociale pour assurer leur bien-être. Du point de vue de la santé du creuseur et de sa famille, (il n'existe aucune garantie lui assurant les soins de santé primaires, la scolarité des enfants n'existe quasiment pas et si cela existe ; cette dernière ne s'arrête qu'au niveau de l'enseignement primaire de base), il y a lieu d'épargner le creuseur des épidémies provenant de la promiscuité et de manque d'hygiène dans les camps de fortune.

L'analphabétisme et l'illettrisme vont d'ici une décennie à l'horizon 2030 être un facteur de décroissance, de blocage du développement et un fléau social ; dont le gouvernant devra mettre en place des mécanismes très couteux de récupération et de formation d'une main-d'œuvre semi-qualifiée apte à tous les petits travaux manuels. Une population inculte est une population très vulnérable et susceptible de nombreuses manipulations politiciennes et partant des mouvements sociaux anarchiques et incontrôlables.

CONCLUSION

Il nous revient de conclure au terme cette analyse sur le développement de la pauvreté dans le secteur de l'artisanat minier en République Démocratique du Congo, est un phénomène et/ou une activité à bannir progressivement en insérant les creuseurs artisanaux dans des activités structurées et syndiquées. Le revenu personnel acquis par les creuseurs ne profite nullement au bien-être de ce dernier. L'armada sécuritaire que déploient les pouvoirs publics pour contenir et sécuriser les acteurs sur terrain utilise beaucoup de ressources comparativement au gain qui en découle.

L'expérience des orpailleurs dans les forêts amazoniennes en est un exemple palpable de cette dégradation de l'homme et de l'aggravation de la misère et de la pauvreté. Dans notre pays, il ne se passe pas un mois sans perturbation de l'ordre public avec destruction des infrastructures urbaines, des biens des populations riveraines, des casses et autres incendies criminels des équipements et charroi automobile.

Le pouvoir public doit mettre en place rapidement des entreprises petites et moyenne pour y remédier. Un fonds pour le développement des activités minières doit être rapidement mis en place à l'instar du Fond de Promotion de l'Industrie (FPI).

Il n'y aura pas de croissance économique si le travail fait recours à la force physique de l'homme pour pourvoir à une production et une productivité avérée. Cette nouvelle forme d'esclavagisme ne profite qu'aux négociants et autres intermédiaires au détriment des creuseurs artisanaux.

Les écosystèmes et l'environnement en général sont affectés et le couvert végétal est complètement détruit par cette exploitation anarchique, la pollution des terres et des eaux est très présente sur ces sites. Les conséquences à court et moyen terme seront incalculables pour les générations futures.

La petite et moyenne entreprise, industrie ou agricole se trouve être la solution indispensable à cette situation par sa souplesse et sa diversité dans les activités, avec une intégration massive des ressources humaines et un apport en capital accessible à tous. Les pouvoirs publics doivent s'en approprier et en faire leur cheval de bataille. Un programme quinquennal doit être mis rapidement sur pieds pour éradiquer la pauvreté en République Démocratique du Congo.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- AMIN S., *Le Développement inégal et La question nationale*, Les éditions Anthropos, 1979.
- BOURQUES G., *L'Etat Capitaliste et la question nationale*, Montréal ; 1977
- HIRSHMAN A., *Essays in Trespassing : Economics to Politics and beyond*, Den, Amazon, 1981.
- KUMAR S.A., *Poverty and Famines ; An Essay on Entitlement and Deprivation*, 1981.
- PERROUX F., « Pour une philosophie du nouveau développement », 1981.
- PREBISCH R., « Théorie de la dépendance », disponible sur *Wikipédia*, 1960.
- WHITMAN R.W., *Les étapes de la croissance*, 3^{ème} édition, 1971.

www.epec.org,cup.eBooks'.

www.journals.openedition.org.

www.amazone.fr.

*www.google.com*17 classement 2018 des pays africains par indice de développement humain (PNUD).